

Les adoptions internationales illicites

# Qui cela impacte et ce qu'ils recommandent

## Descriptif du projet

Préparé pour les adoptés à l'international, les familles adoptantes et les familles biologiques

Rédigé par Lynelle Long, fondatrice d'ICAV

7 janvier 2019

# Sommaire

## Objectif :

Par le passé, les articles d'opinion d'ICAV ont proposé différents regards d'adoptés à l'international du monde entier. Le but de ces articles a été d'exprimer ce que vivent les adoptés à l'international de manière plus ou moins complexe. Ce projet sera le premier à tenter de mettre en exergue les voix et expériences de **tous** les membres de la triade à l'international et qui ont vécu une quelconque forme d'adoption illicite.

**Nous utilisons le terme adoption illicite car il englobe les adoptions illégales, mais il met aussi l'accent sur certaines pratiques non éthiques. Parfois, l'adoption peut être considérée comme légale du point de vue de la loi dans le pays d'origine ou propre au pays en question mais est fondamentalement non-éthique à l'international ou dans d'autres circonstances.**

Ce que nous souhaitons mettre en avant dans ce projet est le fait qu'il faut ouvrir les yeux sur ce qui ne va pas. Par exemple, le fait qu'un enfant n'aurait jamais dû quitter (ou aurait dû retourner auprès de) sa famille biologique. Le fait par ailleurs que même si l'enfant ne pouvait pas rester avec sa famille biologique, une solution au sein de son pays aurait pu être trouvée. Puis il y a les cas de falsification de formulaires d'observation des enfants, où une adoption aurait pu être pertinente mais elle a conduit à un placement qui en définitive s'est avéré problématique.

L'un des objectifs de cet article est de démontrer que l'adoption illicite n'affecte pas qu'une poignée d'adoptés et d'aider les gouvernements à réaliser que de multiples solutions (et réponses) sont possibles.

Un autre objectif est de tenter d'apprendre du passé et de proposer des solutions pour le future, ainsi que de s'assurer que les personnes concernées par ces adoptions obtiennent le soutien nécessaire.

Cet article sera présenté aux organisations gouvernementales et non gouvernementales afin de démontrer les impacts ressentis de ces expériences, ainsi que des suggestions concernant ce que les réponses ont été jusqu'à présent, ce qu'il faut mettre en place et comment améliorer ces réponses. Chaque association qui participe à ce projet pourra utiliser cet article pour défendre cette cause. Il pourra aussi être utilisé par les médias afin de promouvoir notre cause et raconter notre vécu. Cet article pourrait être présenté par exemples aux Autorités Centrales, aux ministères concernés, aux OAA, aux ONG, au Bureau Permanent de La Haye, à l'UNICEF...

## Solution et références

Ce projet appuiera et fera référence aux standards internationaux du CRC, de l'Optional Protocol (Vente d'enfants) et du Protocol de Palerme.

Présentation de chaque histoire individuelle dans la langue du pays, traduite par la suite en français, anglais ou espagnol et les regrouper dans un seul volume.

- Chaque histoire peut inclure les noms (d'adoption, d'origine ou pseudonyme), le pays de naissance, le pays d'adoption, la procédure d'adoption et/ou son illégalité, les sources qui confirment cette illégalité, l'impact que cela a eu sur la personne concernée et ses préconisations personnelles, ce qui a été la réponse qu'elle a eu jusqu'à maintenant de la part d'interlocuteurs de référence (agences, gouvernements, pairs, professionnels de santé, membres de la triade), recommandations sur la façons

dont plusieurs organisations (gouvernementales ou non gouvernementales) pourrait répondre de façon plus adaptée, et quel genre de soutien ils recommandent.

Pour travailler avec les associations locales, que ce soit des associations d'adoptés, de familles adoptantes ou de familles qui ont perdu un enfant.

- Chaque association locale pourra lister des organisations/associations/logos dans cet article collaboratif et ces documents seront intégralement et gratuitement disponibles pour tous les participants.

## Déroulé du projet

### 1<sup>ère</sup> étape

Elaborer le projet avec les différents représentants de la triade. Inclure la définition d'adoption internationale « illicite » pour que les gens comprennent ce qui rentre dans ce cadre et ce qui n'y rentre pas.

Discuter de la chronologie du projet. (ICAV ambitionne de le finaliser fin 2019 afin qu'il soit prêt en 2020. La réunion des Autorités Centrales à La Haye est mi-2020).

Discuter et se mettre d'accord sur les moyens de distribution/responsables du projet

- Associations représentantes d'adoptés du monde entier telles que ICAV, La VDA, CAW, Plan Angel
- Les familles adoptantes telles que les Smolin, Davis, Rollings ou PEAR
- Associations de familles qui ont perdu un enfant telles que Riley for Uganda, CAW, Plan Angel pour la Colombie, My Huong pour le Vietnam

Discuter et se mettre d'accord sur les ressources sur lesquelles s'appuyer en cas de besoin

Ex : le groupe d'étudiants de D.Smolin

Discuter et se mettre d'accord sur quel type de support peut être mis à disposition des personnes ciblées et des personnes ressources.

Discuter de où et quand ce dossier sera utilisé une fois que le projet sera terminé

### 2<sup>ème</sup> étape

Distribuer le détail du projet

### 3<sup>ème</sup> étape

Les responsables de projet devront rassembler les recueils d'expérience et les envoyer à des personnes en charge de les centraliser et de les compiler (Lynelle/ICAV pour l'anglais, d'autres pour le français et l'espagnol).

### 4<sup>ème</sup> étape

Compiler, modifier, mettre en forme

Matériel Marketing/Media à discuter et à avaliser, afin de le rendre prêt à publier.

## **5<sup>ème</sup> étape**

Lancement du projet finalisé

Travail coordonné afin de le publier et de le distribuer dans son intégralité dans les différents pays.

Téléchargement depuis ICAV et les sites internet des participants

Déterminer qui va présenter et parler de cet article aux conférences, forums et meetings.